

**PREFECTURE DE L'ISERE**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
DEPOSEE PAR LA SOCIETE VENCOREX EN VUE DE L'EXPLOITATION DE SON PROJET EAGLE  
SUR SON SITE IMPLANTE SUR LA PLATE-FORME CHIMIQUE DE LE PONT-DE-CLAIX (ISERE)**

**ENQUETE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE AU 11 DECEMBRE 2015  
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LE PONT-DE-CLAIX (ISERE)**

**PETITIONNAIRE : Société VENCOREX**

**Arrêté n° 2015 du 2 octobre 2015 de Monsieur le Préfet de l'Isère**



**ANNEXE 2 : TABLEAU DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC**

**Pierre-Yves FAFOURNOUX, Commissaire enquêteur  
Gilles DU CHAFFAUT, Commissaire enquêteur suppléant**

**---ooOoo---**

**Tableau remis au Demandeur le 16 décembre 2015**

N°	Date	Auteurs	Organisme	Avis	Commentaires
1	23/11/15	Simon MAGET		Oui	Unité moderne pour une chimie respectueuse des hommes et de l'environnement
2	25/11/15	Jean-Yves CESARONI	CGT plate-forme		Liste de questions concernant l'emploi, la sécurité, l'organisation du travail, les investissements.
3	26/11/15	Pascal LECROQ	VENCOREX (Directeur)	Oui	Tout à fait favorable au projet.
4	28/11/15	Lionel LABUTE	Ingénieur procédés	Oui	Ingénieur procédés ayant participé au projet.
5	03/12/15	Pierre NOEL		Oui	Avis favorable à " 100 % "
6	03/12/15	Pierre NOEL		Oui	Avis identique au précédent.
7	01/12/15	Robert GRUPPO	Ingénieur Chimiste	Oui	Réduction de la consommation énergétique, réduction des risques, sauvegarde de l'emploi.
8	04/12/15	Colette ALLIBERT	Ingénieur Chimiste	Oui	Tout à fait favorable au projet.
9	04/12/15	Michel PINERI	Ingénieur Electrochimiste	Oui	Tout à fait favorable au projet.
10	04/12/15	Michel SILVAN	Ingénieur Retraité	Oui	Avis favorable à ce projet qui va conforter l'avenir de la plate-forme chimique.
11	04/12/15	Severine WERQUIN MATTON	WFC	Oui	Nouvel investissement indispensable.
12	07/12/15	Alain VERTUPIER	VENCOREX (salarié)	Oui	Amélioration de la sécurité et de la fiabilité, pérennisation d'une activité.
13	07/12/15	Damien REY	VENCOREX (salarié)	Oui	Amélioration de la sécurité et de la fiabilité, pérennisation d'une activité.
14	06/12/15	Denis VAYR	Ancien Ingénieur AREVA	Oui	Soutien au projet
15	07/12/15	Sandrine NABET	VENCOREX (salariée)	Oui	Soutien au projet
16	07/12/15	Christophe LAUREAU	VENCOREX (salarié)	Oui	Soutien au projet
17	07/12/15	Eugène CHARRIERE	VENCOREX (salarié)	Oui	Le projet permet de développer l'activité Isocyanates Aliphatiques à l'exportation.
18	07/12/15	Marc DELANNOY		Oui	Projet très structurant pour la chimie à PONT-DE-CLAIX et JARRIE, ainsi qu'à ROUSSILLON.
19	07/12/15	Patrick POUCHOT	VENCOREX (salarié)	Oui	Soutien au projet
20	08/12/15	Damien BAEs	VENCOREX (salarié)	Oui	Soutien au projet
21	08/12/15	Gérard PIGNAUT	ESCEP LYON (Directeur)	Oui	Soutien au projet, qui va améliorer la compétitivité du site. Cette conversion a été menée à JARRIE et à TAVAU.
22	08/12/15	Raphaële LECESNE	Saint-Nazaire-Les-Eymes	Oui	Soutien au projet
23	08/12/15	Annick MERLE	Département de l'Isère	Oui	Soutien total au projet d'investissement de 120 millions d'euros, concerne 200 emplois et sécurise les riverains.
24	09/12/15	Robert MAMOURIAN	Ingénieur Retraité	Oui	Soutien au projet
25	09/12/15	Christophe DANSETTE	VENCOREX (salarié)	Oui	Soutien au projet
26	09/12/15	Didier JACQUELIN	PONTICELLI	Oui	Entreprise travaillant avec VENCOREX. Investissement prioritaire pour la sécurité, l'emploi et l'environnement.
27	09/12/15	Frédéric WEINBERG	ACTEMIUM	Oui	Entreprise travaillant avec VENCOREX (30 salariés sur le site).
28	09/12/15	Jean-Jacques LOBSTEIN	ORTEC Groupe	Oui	Soutien à ce projet qui va améliorer la compétitivité et la sécurité d'exploitation.
29	09/12/15	Denis GUIGNIER	RSA Le Rubis	Oui	Soutien au projet.
30	10/12/15	Gérard PERROTIN	IRMA (Vice Président)	Oui	Soutien au projet qui va apporter de nombreuses améliorations en matière de sécurité.
31	11/12/15	Robert BOUVERET	AR2PC	Oui	Soutien au projet avec demande de prise en compte des vents faibles pour la révision du PPRT de PONT-DE-CLAIX.
32	11/12/15	Jean-Maurice PERINEAU	Mairie de CLAIX	Oui	Présentation de l'avis favorable du Conseil municipal de CLAIX.
33	11/12/15	N. CHOURROUT, P. BACLE	KEM One	Oui	Trois questions sur le procédé, les consommations et le devenir du pipe-line HCl reliant PONT-DE-CLAIX et JARRIE.

**PREFECTURE DE L'ISERE**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
DEPOSEE PAR LA SOCIETE VENCOREX EN VUE DE L'EXPLOITATION DE SON PROJET EAGLE  
SUR SON SITE IMPLANTE SUR LA PLATE-FORME CHIMIQUE DE LE PONT-DE-CLAIX (ISERE)**

**ENQUETE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE AU 11 DECEMBRE 2015  
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LE PONT-DE-CLAIX (ISERE)**

**PETITIONNAIRE : Société VENCOREX**

**Arrêté n° 2015 du 2 octobre 2015 de Monsieur le Préfet de l'Isère**

**ANNEXE 3 : DOCUMENTS RECUS APRES LA CLOTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

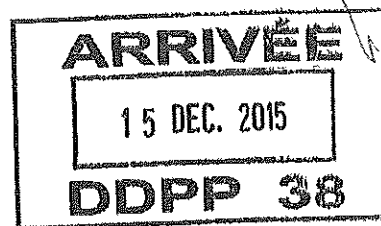
Les documents suivants ont été transmis par courriel au Commissaire enquêteur par la D.D.P.P. le mardi 15 décembre 2015, soit 4 jours après la cloture du registre d'enquête publique.

Ils n'ont donc pu être communiqués au public pendant la durée de l'enquête publique.

Ils sont annexés au Rapport d'enquête mais les avis exprimés n'ont pas été pris en compte par le Commissaire enquêteur.

**Pierre-Yves FAFOURNOUX, Commissaire enquêteur  
Gilles DU CHAFFAUT, Commissaire enquêteur suppléant**

**Fait le 15 décembre 2015**



**Jean-Pierre Barbier**  
Président du Département  
Député de l'Isère

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Projet EAGLE VENCOREX  
Mairie de Pont de Claix  
Place du 8 mai 1945  
38 800 PONT DE CLAIX

Grenoble, le 07 DEC. 2015

CAB/JST

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

La société VENCOREX mène actuellement un projet majeur de modernisation de sa production de chlore, soude et hydrogène sur la Plate-forme Chimique du Pont-de-Claix. La réalisation de ce projet dénommé « EAGLE » permettra de se conformer aux exigences du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) et d'aboutir à un périmètre de risques réduit.

Cette évolution aura également un impact très favorable en matière d'environnement avec une forte réduction des consommations énergétiques. Ce projet est un exemple qui démontre qu'un grand projet économique dans le domaine de la chimie peut combiner modernisation, protection des populations et de l'environnement.

Ce projet représente un investissement global de près de 120 millions d'euros, impliquant environ 200 personnes, dans tous les corps de métiers, et va pérenniser l'ensemble de la Plate-forme. Il est donc essentiel pour l'avenir de l'ensemble de la chimie du Sud-Grenoblois que ce projet puisse aller à son terme. Je soutiens donc avec le plus grand enthousiasme le projet « EAGLE ».

L'histoire qui lie la Plate-forme chimique de Pont de Claix à l'agglomération grenobloise est ancienne. Elle doit perdurer.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Jean-Pierre Barbier

**Sujet :** [INTERNET] PROJET EAGLE de VENCOREX  
**De :** "> Robert Federspiel (par Internet)" <robert.federspiel@dbmail.com>  
**Date :** 10/12/2015 09:31  
**Pour :** "ddpp-envi@isere.gouv.fr" <ddpp-envi@isere.gouv.fr>

Robert FEDERSPIEL  
18 Le Pré de la Flury  
38560 JARRIE

Je soussigné Robert Federspiel soutient le projet EAGLE de Vencorex pour ses améliorations par rapport à l' environnement pour les riverains de la plate-forme de Pont-de Claix.

Envoyé depuis Windows Mail

**Sujet :** [INTERNET] Avis Enquete Publique VENCOREX Projet EAGLE  
**De :** "> Philippe Faivre-Duboz (par Internet)" <ph@faivre-duboz.com>  
**Date :** 10/12/2015 16:54  
**Pour :** ddpp-envi@isere.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Habitant de Claix, commune voisine, salarié de Vencorex et travaillant sur le projet Eagle depuis une longue période, je tiens à vous envoyer ce message de soutien à ce projet.

En effet, ce projet permet de pérenniser les activités du site :

- En respectant les nouvelles réglementations liées au PPRT, et d'améliorer les consommations énergétiques des productions concernées.
- En permettant le maintien des productions de soude, de chlore et d'acide chlorhydrique et d'ainsi maintenir les liens avec les autres industriels de la région Rhône Alpes.
- L'impact de ce projet sur la sécurité, la sécurité des procédés, l'environnement est positif.
- Ce projet a été conçu en utilisant les meilleures Techniques Disponibles

Ce projet est une opportunité unique pour pérenniser les emplois des salariés de la plateforme, des sous-traitants, des partenaires de Vencorex...

Mon avis de citoyen et de salarié est positif sur ce projet.

Salutations respectueuses,

Philippe Faivre-Duboz  
8 bis, rue du Vercors  
38640 CLAIX

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] [AV:Warning] Projet Eagle de Vencorex

Date : Fri, 11 Dec 2015 11:30:46 +0100

De : > Alain PIERRAT (par Internet) <a.pierrat@dial.oleane.com>

Répondre à : Alain PIERRAT <a.pierrat@dial.oleane.com>

Pour : [ddpp-envi@isere.gouv.fr](mailto:ddpp-envi@isere.gouv.fr)

Bonjour,

Voici un beau projet qui permet de moderniser la plate-forme de Pont-de-Claix et d'en assurer sa pérennité. Il représente un progrès crucial en matière de sécurité, d'environnement et d'efficacité énergétique.

Aujourd'hui, l'industrie chlorigène en France achève une profonde mutation et disposera avant 2020 d'outils industriels de production de chlore parmi les plus récents au monde mettant en œuvre les meilleures technologies disponibles. Vencorex est un acteur majeur de cette mutation que je suis fier d'accompagner.

J'ajoute que Vencorex participe activement aux travaux de notre organisation professionnelle, en partageant sa grande expertise technique, en particulier en matière de sécurité, gage que la nouvelle électrolyse sera conçue, construite, exploitée et maintenue selon des standards permettant d'assurer un haut niveau de sécurité pour les salariés et les riverains.

Alain PIERRAT

Délégué général

Syndicat des Halogènes et Dérivés

+33 1 46 53 10 44

+33 6 30 75 90 45

[a.pierrat@dial.oleane.com](mailto:a.pierrat@dial.oleane.com)

**Sujet :** [INTERNET] LETTRE DE SOUTIEN

**De :** "> Béatrice Chalvin (par Internet)" <b.chalvin@grenoble-isere.com>

**Date :** 11/12/2015 11:49

**Pour :** "ddpp-envi@isere.gouv.fr" <ddpp-envi@isere.gouv.fr>

**Copie à :** Béatrice Chalvin <b.chalvin@grenoble-isere.com>

Bonjour

Veuillez trouver ci-joint la lettre de soutien au projet Eagle de la part de l'AEPI, agence de développement du Département 38.

Bien cordialement

  
Béatrice Chalvin / Assistante de direction /



Tél. : +33(0)4 76 70 97 23 /  
Email : [b.chalvin@grenoble-isere.com](mailto:b.chalvin@grenoble-isere.com)  
Site : [www.grenoble-isere.com](http://www.grenoble-isere.com)  
Adresse : 1 place Firmin-Gautier - 38027 Grenoble Cedex 1 -  
France

— Pièces jointes : —

201512111123.pdf

355 Ko





Agence d'Études  
et de Promotion  
de l'Isère

www.grenoble-isere.com

Grenoble, le 8 novembre 2015

Objet : Lettre de soutien au projet « Eagle » de la  
Société VENCOREX Chemicals

*Y. Neuder*  
Monsieur,

Le projet "EAGLE" de VENCOREX vise à moderniser la fabrication de chlore, de soude et d'hydrogène sur la plate-forme chimique du Pont-de-Claix.

Il s'agit d'un projet de premier plan pour la chimie du Sud-Grenoblois, et par extension, pour l'ensemble de la filière chimie iséroise et de ses emplois.

A terme, cet investissement renforcera l'attractivité économique de la plate-forme chimique de Pont-de-Claix.

Au-delà du fait que ce projet permettra à Vencorex d'asseoir sa présence sur la plate-forme chimique de Pont de Claix et d'envisager le développement d'activités à forte valeur ajoutée, il permettra des améliorations majeures en termes de maîtrise de la sécurité et de respect de l'environnement et ainsi de réduire le périmètre des risques tout en contribuant au développement d'énergies nouvelles, via notamment la valorisation de l'hydrogène.

L'AEPI apporte tout son soutien au projet EAGLE de Vencorex.

Le président,  
Docteur Yannick Neuder

**Sujet :** [INTERNET] Projet EAGLE de la Société VENCOREX  
**De :** "> Gimel Pierre (par Internet)" <pierre.gimel@isere.fr>  
**Date :** 11/12/2015 17:34  
**Pour :** "ddpp-envi@isere.gouv.fr" <ddpp-envi@isere.gouv.fr>  
**Copie à :** Martin-Grand Sandrine <sandrine.martin-grand@isere.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Sandrine Martin Grand et moi-même, tous deux Conseillers Départementaux du Canton de Pont de Claix, souhaitons apporter notre contribution à l'enquête publique relative au projet EAGLE de la société Vencorex en vue de la modernisation de la production de chlore, soude et d'hydrogène sur la Plate-forme Chimique du Pont de Claix.

Nous apportons notre soutien à ce projet pour les raisons suivantes :

- La réalisation de cet investissement va permettre à l'entreprise de se conformer au PPRT et ainsi de dénouer la situation de blocage actuel qui empêche par exemple au département de l'Isère d'obtenir le permis de construire pour les travaux indispensables du collège du Moucherotte à Pont de Claix. Par ailleurs cet investissement aboutira à un périmètre de risques réduit ce qui est vital pour notre canton.
- Cette évolution aura également un impact très favorable en matière d'environnement avec une forte réduction des consommations énergétiques.
- Ce projet de près de 120M€ d'investissements représente un vrai ballon d'oxygène pour tous les corps de métiers de notre métropole qui souffrent depuis de nombreux mois. D'ailleurs conscient de cette crise, le Département de l'Isère, a lancé cette année un plan de relance de 100M€ en vue de soutenir le BTP dans notre département.

La chimie a beaucoup perdu en matière d'emplois durant les dernières décennies, cet investissement est aussi un signe important pour l'avenir de la part de l'industriel.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Sandrine Martin-Grand Conseillère Départementale du canton de Pont de Claix  
Pierre Gimel Conseiller Départemental du Canton de Pont de Claix

**Sujet :** [INTERNET] Mail de soutien au projet EAGLE de Vencorex.  
**De :** "> Pierre Benech (par Internet)" <pierre.benech@phelma.grenoble-inp.fr>  
**Date :** 14/12/2015 15:17  
**Pour :** ddpp-envi@isere.gouv.fr

Bonjour,

La société Vencorex ma fait part de son projet de modernisation de la production par électrolyse de la saumure, du chlore, du sodium et de l'hydrogène. La plateforme de Pont de Claix abrite, comme vous le savez plusieurs productions liés à ces mêmes substances chimiques. Certaines ont déjà été renouvelées. Le projet EAGLE est donc un élément supplémentaire important dans le maintien d'une activité industrielle en améliorant la sécurité de fonctionnement. L'investissement important que veut réaliser Vencorex est de nature à stabiliser pour une longue période ces activités. En tant que directeur d'une des plus anciennes formations d'ingénieurs en électrochimie, je tenais à vous faire part de mon soutien à une telle activité qui fournit des précurseurs essentiels à la fabrication de nombreux polymères et adhésifs. Elle participe ainsi à la compétitivité de notre industrie. Les procédés mis en œuvre dans ce projet sont de tout premier ordre en terme de performance énergétique et de pollution en supprimant notamment l'ammoniac et réduisant fortement le chlore disponible.

Je reste à votre disposition et vous prie Monsieur le Commissaire enquêteur d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre Benech.

--

Pierre Benech  
Directeur  
Phelma Grenoble-INP  
Minatec

3 parvis Louis Néel BP 257  
38016 Grenoble Cedex 01

Tél : 04 56 52 92 19  
Fax : 04 56 52 91 03

[pierre.benech@phelma.grenoble-inp.fr](mailto:pierre.benech@phelma.grenoble-inp.fr)

# Projet EAGLE

## Mémoire en Réponse

AUX QUESTIONS TRANSMISES PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
DEPOSEE PAR LA SOCIETE VENCOREX EN VUE DE L'EXPLOITATION DE SON PROJET EAGLE  
SUR SON SITE IMPLANTE SUR LA PLATE-FORME CHIMIQUE DE LE PONT-DE-CLAIX (ISERE)

ENQUETE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE AU 11 DECEMBRE 2015  
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LE PONT-DE-CLAIX (ISERE)

PETITIONNAIRE : Société VENCOREX

Arrêté n° 2015 du 2 octobre 2015 de Monsieur le Préfet de l'Isère



VENCOREX FRANCE  
ETABLISSEMENT DU PONT-DE-CLAIX  
RUE LAVOISIER  
38 800 LE PONT-DE-CLAIX

---ooOoo---

Correspondants :

P. LECROQ – Directeur d'Etablissement

Y. CETRE – Responsable HSEI



## 1. Introduction

Nous retenons du Procès Verbal (PV) du Commissaire Enquêteur, que la plupart des observations ont été formulées par courriels transmis directement à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Préfecture de l'Isère.

Les observations reçues proviennent en grande partie de personnes travaillant sur la plate-forme chimique en tant que cadres, salariés ou responsables d'entreprises sous-traitantes, ou retraités de cette industrie.

Quelques organismes extérieurs et personnalités ont également exprimé leur avis, notamment les suivants :

- Union des Industries Chimiques Rhône-Alpes,
- Mouvement des Entreprises de France (MEDEF Rhône-Alpes et Isère),
- Agence d'Etudes et de Promotion de l'Isère,
- Gérard PIGNAULT, Directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de LYON,
- Pierre GIMEL et Sandrine MARTIN-GRAND, conseillers départementaux du canton de Pont de Claix,
- Annick MERLE, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Isère, en charge de l'économie,
- Jean-Pierre BARBIER, Présidente du Conseil Départemental de l'Isère,
- Gérard PERROTIN, élu à SALAISE-SUR-SANNE, Vice-Président de l'Institut des Risques Majeurs de l'Isère (IRMA),
- Jean-Maurice PERINEAU, adjoint au Maire de CLAIX et membre du CODERST de l'Isère.

Parmi ces observations, constituant essentiellement des soutiens au Projet Eagle, deux séries d'observations expriment des questions reprises par le Commissaire Enquêteur dans son PV.

La Société Vencorex (pétitionnaire) intègre dans le présent Mémoire en Réponse les questions retenues par le Commissaire Enquêteur dans son Procès Verbal du 12.12.15 transmis le 16.12.15 par voie électronique.

Pour la rédaction de ce Mémoire en Réponse, conformément à la demande du Commissaire Enquêteur, Vencorex présente au § 2 suivant ses éléments de réponse selon l'ordre des questions, reprises intégralement du § 4 du PV et présentées en caractères italiques.

## 2. Eléments de réponse de Vencorex aux questions transmises par le commissaire enquêteur

### 2.1 Questions posées par le Syndicat CGT de la plate-forme chimique

Liste de questions déposée le 25 novembre 2015 par Monsieur Jean-Yves CESARONI, secrétaire du syndicat CGT de la plate-forme chimique de LE PONT-DE-CLAIX.

#### 2.1.1 *Combien de postes chez VENCOREX vont être supprimés suite aux investissements EAGLE et quel sera l'impact en termes d'emploi chez les partenaires et les sous-traitants de la plate-forme ?*

L'ensemble des activités de Vencorex France fait l'objet d'une réorientation stratégique des activités de la société sur les Isocyanates aliphatiques et leurs dérivés ainsi que la ligne chlore-soude.

Cette réorientation stratégique s'accompagne de plusieurs investissements (construction d'une nouvelle unité de dérivés Isocyanates en Thaïlande sur la base de monomères fabriqués en France, conversion des unités chlore-soude du Pont-de-Claix à la technologie " membrane " pour répondre aux exigences de

instance et régulièrement actualisées. Vencorex ne communique pas précisément sur ce genre d'informations par souci de confidentialité vis à vis de ses concurrents. Le CE a lui toute légitimité pour recevoir une réponse à ce type de questions.

#### **2.1.7 Quel est le montant des aides publiques ?**

Le montant des aides publiques n'est pas l'objet de l'enquête publique. De plus, il a déjà été communiqué en comité d'entreprise où siège le syndicat CGT qui pourra donc se référer aux informations déjà données dans cette instance et demander toutes les clarifications qui lui sembleront nécessaire.

#### **2.1.8 Quelle est la répartition des aides publiques ?**

Le montant des aides publiques n'est pas l'objet de l'enquête publique. Toutefois, l'Etat pour la plus grande part, Grenoble Alpes Metropole pour une autre part et la région Rhone Alpes se sont engagés pour financer la réduction du risque à la source et ainsi éviter des mesures foncières lourdes.

#### **2.1.9 Quels sont les engagements de VENCOREX pour justifier ces aides publiques ?**

Vencorex s'est attaché à réduire le rayon du périmètre d'impact des phénomènes dangereux retenus pour l'élaboration du PPRT à moins de 1,1 km, tout en maintenant une activité qui permet le maintien de l'ensemble des liens industriels pré-existant à la mise en place des projets, objets de cette demande d'autorisation.

### **2.2 Questions posées par deux cadres de l'entreprise KEM One**

#### **2.2.1 En quoi la technologie « membrane » permet-elle de réduire le périmètre du PPRT ?**

CONFIDENTIEL: Nous ne communiquons pas ces données, en particulier à nos concurrents. Toutefois, ces éléments sont décrits en page 11 de la partie A du dossier où sont exposées les motivations des projets, objets de l'enquête publique.

#### **2.2.2 La réduction n'était-elle pas possible tout en conservant la technologie diaphragme ?**

CONFIDENTIEL: Nous ne communiquons pas ces données, en particulier à nos concurrents.

#### **2.2.3 Quelle est la consommation de vapeur par tonne de chlore produit avant et après le projet ?**

CONFIDENTIEL: Nous ne communiquons pas ces données, en particulier à nos concurrents.

#### **2.2.4 Le pipe-line HCl entre PONT-DE-CLAIX et JARRIE restera-t'il en fonctionnement ?**

La canalisation de transport citée ne relève pas de cette demande d'autorisation d'exploiter.

### **2.3 Prise en compte de l'avis de l'Autorité environnementale sur les risques sanitaires**

Dans son avis P n° 2015-2037 émis le 25 septembre 2015, l'Autorité environnementale formule une remarque sur l'évaluation des risques sanitaires :

*« L'évaluation des risques sanitaires conclut à un risque acceptable de l'exposition par inhalation des populations riveraines. Néanmoins, l'échelle de la carte présentant les résultats n'est pas adaptée et ne*



*permet pas de localiser les zones les plus impactées. En outre, le projet se situant au sein d'une plateforme industrielle, l'exploitant doit prendre en compte le bruit de fond des émissions des autres activités ayant des rejets similaires et caractériser le risque pas seulement pour les ERP mais pour les populations les plus exposées du secteur ».*

**Il est suggéré au Demandeur de préciser les dispositions retenues pour améliorer son évaluation des risques sanitaires.**

Réponse de Vencorex :

Une étude complémentaire est en cours pour intégrer les observations mentionnées par l'Autorité Environnementale.

La nouvelle échelle, retenue pour la cartographie jointe à l'étude complémentaire, permettra de localiser les zones périphériques à la plateforme et celles sous les vents dominants.

En accord avec l'Inspecteur des Installations classées de la Plateforme chimique du Pont-de-Claix, le chlorure d'hydrogène est la substance retenue pour intégrer les émissions similaires provenant d'autres activités de la plateforme. Le chlorure d'hydrogène est un composé résiduel, émis par certaines des installations relevant de la présente Demande d'Autorisation d'Exploiter et également de deux des autres partenaires de plateforme chimique: Novacid et Sita Rikem.

Une nouvelle étude d'évaluation du Risque Sanitaire intégrant les flux additionnels émis par les partenaires cités est en cours. Les premiers résultats obtenus ne devraient pas conduire à une modification des conclusions initiales de l'évaluation des risques sanitaires.

Les dispositions retenues pour améliorer l'évaluation des risques sanitaires sont présentées ci-avant.

Les résultats de l'étude complémentaire seront remis à l'Inspecteur des Installations Classée en charge de la plateforme Chimique du Pont-de-Claix préalablement au passage en Coderst de la Demande d'Autorisation d'Exploiter du projet Eagle.

### **3. Conclusion**

Conformément à la demande du Commissaire Enquêteur, Vencorex a apporté, ci-avant, une réponse à l'ensemble des questions transmises à l'issue de l'enquête publique dans la limite des aspects confidentiels.

Nous tenons également à signaler que des équipes de Vencorex se sont déplacées dans deux des Communes concernées par le rayon d'affichage. Cette démarche a permis aux Conseils Municipaux qui le souhaitaient d'avoir une présentation et un échange sur ce projet préalablement à la formulation de l'avis attendu par les services préfectoraux.